



En 2030, où en serons nous ?

En 2030, où en serons-nous ?

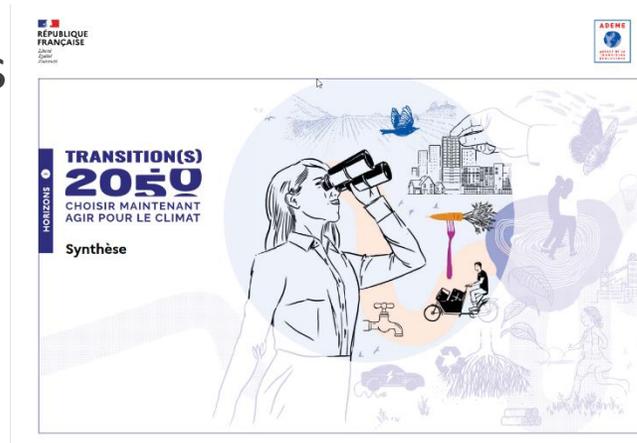


1. Contexte général
2. Diagnostic de Midi Quercy Energies Citoyennes
3. Les enjeux
4. Des scénarios

Réflexions du comité de coordination de
Midi Quercy Energies Citoyennes
avec l'appui d'ECLR

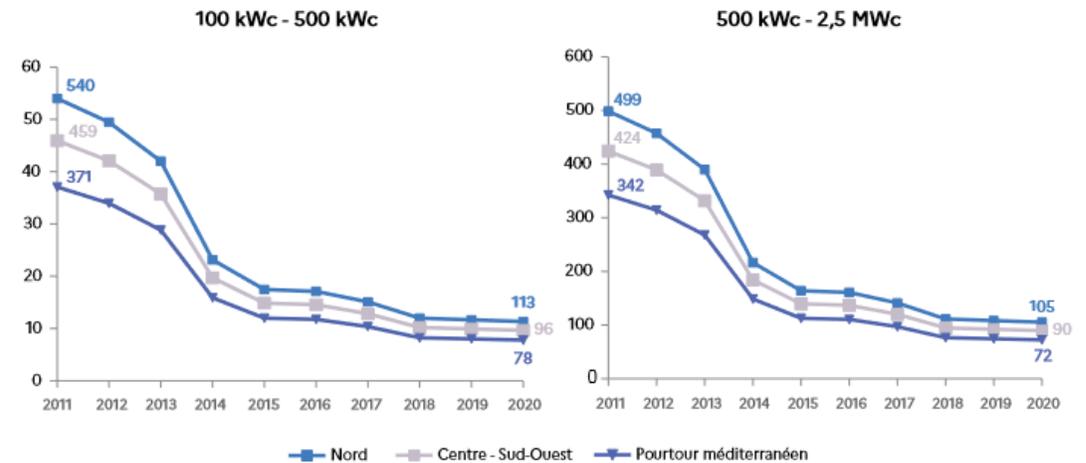
1 – Contexte général : Place des ENR

L'importance du rôle des énergies renouvelables pour les années à venir n'est plus un sujet de discussion : c'est un fait acquis, quels que soient les scénarios énergétiques.



La compétitivité économique n'est plus, non plus, un sujet de discussion.

GRAPHIQUE 30 : Evolution du LCOE du photovoltaïque sur grandes toitures selon les zones d'ensoleillement (en €/HT/MWh)



LCOE = Cout Global Actualisé

1 – Contexte général : La loi APER

LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Parmi les points clés :

- Définit des objectifs de puissance installée à l'horizon 2030
- Donne un rôle important aux collectivités locales pour la définition de « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables »



LOI n° 2023-
175 du 10
mars 2023

1 – Contexte général

Des mots clés qui questionnent :

- Artificialisation des sols
- Agrivoltaïsme
- Partage de la valeur
- Acceptabilité sociale
- Préservation des paysages
- Frein des ABF

2. Diagnostic de Midi Quercy Energies Citoyennes

Axe **NOS PROJETS**

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> • Bon réseau partenaire (dont Enercoop) • Surveillance des installations performante • Nombreuses sollicitations 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de compétences internes • Relations indirectes avec les installateurs • Trop d'étude pour rien • Peu d'activité sur d'autre domaine que le PV toiture ou PV sol, notamment les particuliers.
Externe	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats possibles sur le réseau ou sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de marginalisation

2. Diagnostic de Midi Quercy Energies Citoyennes

Axe **PEDAGOGIE - NOTORIETE**

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> • Bons outils, image, film, site, newsletter • Bonnes relations presse et élus • Crédibilité • Capacité à répondre à la demande 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de relation avec les associations du territoire • Absent sur les réseaux sociaux (on n'est pas référencé sur google) – on n'est pas pro-actif ; • Mobilisation des sociétaires faible
Externe	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • Sollicitations nombreuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse sur les réseaux sociaux

2. Diagnostic de Midi Quercy Energies Citoyennes

Axe COLLECTIVITES

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> • Connu par les élus proches du PETR • Permet aux communes de réaliser sans investir • Lié aux collectivités locales : créé un peu par elles, on est « service public » 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de moyen du PETR pour nous aider • Capital social (requis par les statuts) parfois bloquant pour des collectivités • Remplacement des administrateurs
Externe	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • IFER pour les projets de plus de 100 kVA 	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle peu intéressant pour les élus en recherche de rentabilité

2. Diagnostic de Midi Quercy Energies Citoyennes

Axe FINANCES

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> • Crédible – prévisible • Bonne trésorerie 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de capitaux • Frais de fonctionnement lourds • Compte de résultat non équilibré sans subvention en 2023 (ne devrait plus être le cas en 2024)
Externe	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • Financements possibles (Leader, subvention) 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence des poids lourds du secteur

3. Les enjeux

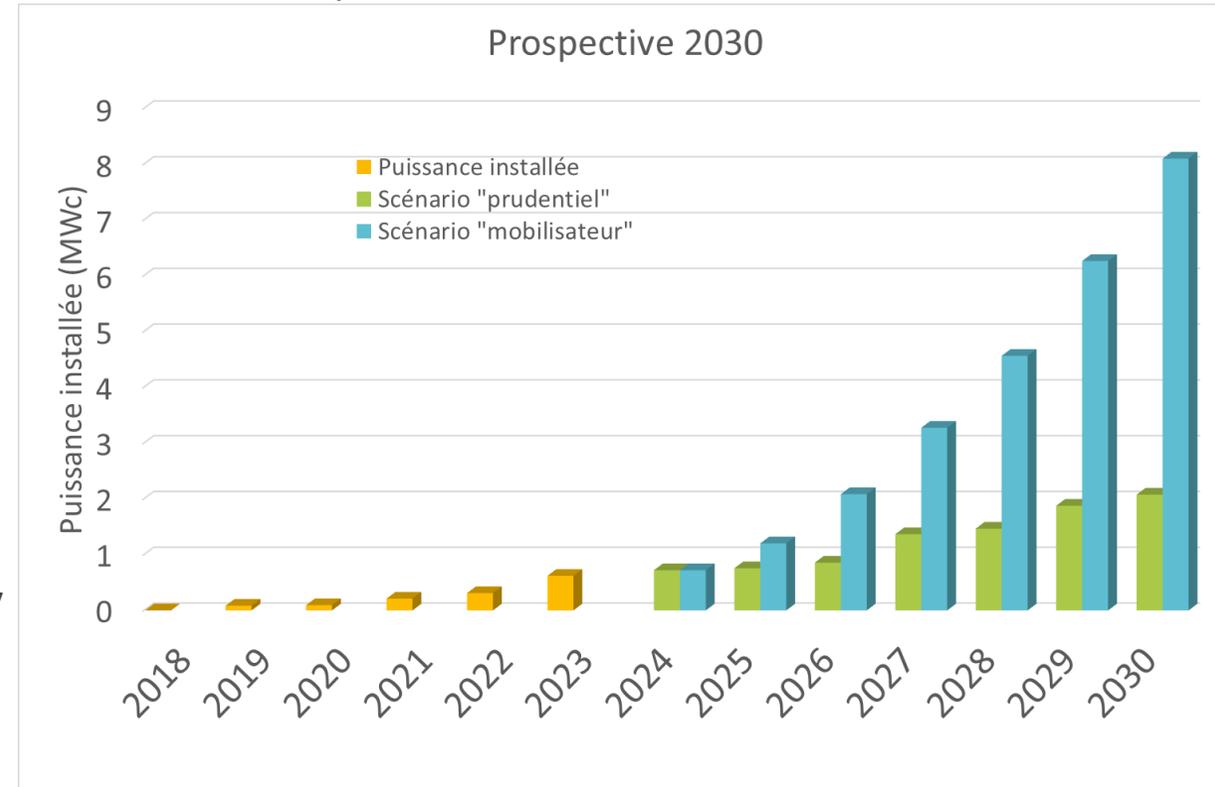
Quelques éléments pour définir les enjeux :

- Aller vers du salariat
 - S'affranchir du risque lié au renouvellement des bénévoles
 - Développer la communication et de nouveaux axes (autoconsommation individuelle, collective, ...)
 - Assoir le développement de la coopérative
- Devenir un développeur « alternatif » clé sur le territoire Pays Midi-Quercy
 - Avec les valeurs de la coopérative (démocratie, coopération, ...)
 - Avec les valeurs d'un développement harmonieux des énergies renouvelables (installations de taille modeste pour favoriser l'acceptabilité sociale, avec des rémunérations raisonnables aux propriétaires du terrain/bâtiment, sans atteindre les terres agricoles, ...)
 - En gardant la valeur ajoutée sur le territoire
 - En favorisant les circuits-courts de l'énergie
 - Travailler en partenariat avec des structures ayant la même éthique (Enercoop, Energie Partagée, ...)
- Être un acteur partenaire des collectivités locales
 - Accompagnement sur le développement des projets
 - Favoriser les projets sur terrains ou bâtiments appartenant aux collectivités
 - Travailler sur des projets d'autoconsommation collective
 - Être en accompagnement des citoyens

4. Des scénarios

Analyse de 2 scénarios prospectifs

- **Scénario « prudentiel »** : Objectif de 2 MWc en 2030
 - Même évolution que les objectifs de France Nation Verte 2030
 - Equivalent à 40 Wc/habitant (soit 1 panneau PV pour 10 habitants)
 - En deçà des projets en développement
- **Scénario « mobilisateur »** : Objectif de 8 MWc en 2030
 - Assurer près de 20% de la consommation d'électricité spécifique des habitants du Pays Midi Quercy
 - Objectif moins ambitieux que ce qui est atteint à Saint Antonin avec le parc de Cloups Bergas (30%)
 - Equivalent à 160 Wc/habitant (soit 1 panneau PV pour 2.5 habitants)



4. Des scénarios

Quel scénario nous paraît le plus adapté ?

Comment atteindre ces objectifs ?

Quelle organisation mettre en place ?

Comment attirer de nouveaux sociétaires ?

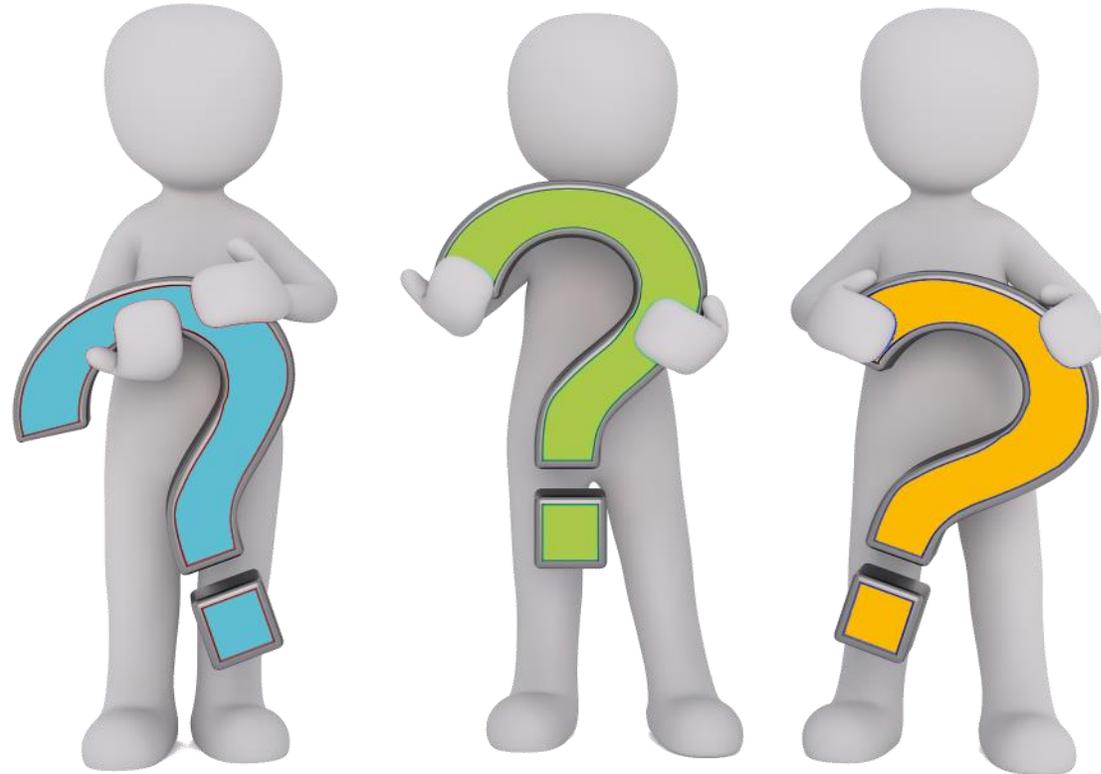
Quelle ouverture du capital ?

4. Des scénarios : quelques chiffres en 2030

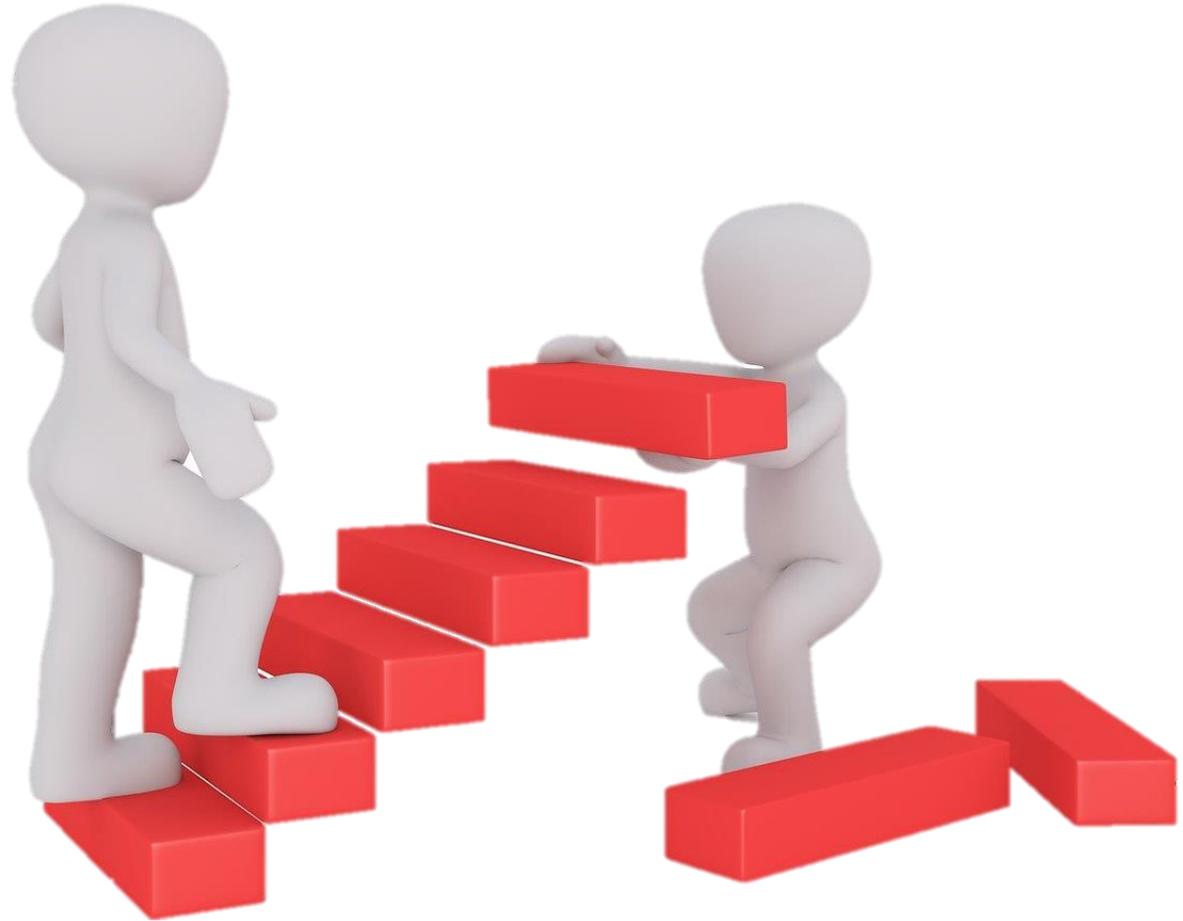
Le Pays Midi-Quercy : 51 000 habitants et 49 communes

Thème		Actuellement	Scénario « prudentiel » (2 MWc en 2030)	Scénario « mobilisateur » (8 MWc en 2030)
Technique	Puissance installée	620 kWc (12 Wc/hab)	2 000 kWc (39 Wc/hab)	8 000 kWc (157 Wc/hab)
	Nombre d'installation	10 (1 installations/5 communes)	Environ 20 (1 installations/2.5 communes)	Environ 70 (1.5 installations/commune)
	Production estimée	750 MWh (15 kWh/hab)	2 400 MWh (47 kWh/hab)	9 600 MWh (188 kWh/hab)
	Surface de toiture (m ²)	3 100 m ² (63 m ² /commune)	10 000 m ² (200 m ² /commune)	40 000 m ² (800 m ² /commune)
	<u>Ou</u> surface de terrain (ha)	Moins de 1 ha (0.02 ha/commune)	Moins de 3 ha (0.06 ha/commune)	Moins de 11 ha (0.22 ha/commune)
Financier	Investissement total	607 000 € (12 €/hab)	2 100 000 € (1 500 000 € nouveaux) (41€/hab et 29€/hab pour les nouveaux)	8 600 000 € (8 000 000 € nouveaux) 170 €/hab (158 €/hab pour les nouveaux)
	Capital social associé	83250 € (1.63 €/hab)	400 000 € (7.8€/hab)	1 700 000 € (33.3 €/hab, soit 8€/hab.an)
	Recours à l'emprunt	470 300 € (9 €/hab)	1 670 000 € (33 €/hab)	6 700 000 € (131 €/hab)
Social	Nombre de salariés	0	0	1

Vos questions ?
Vos impressions ?
Vos commentaires ?
Vos idées ?



Comment monter l'escalier ensemble ?





Pour nous contacter :
contact@midiquercyenergies.fr

En 2030, où en serons nous ?

Liste des projets en développement

Projets validés par le CA en attente de réalisation

- Caussade : Salle multisports (100 kWc en toiture)

Projets en développement

- Montricoux : Atelier municipaux (36 kWc en toiture)
- Caussade : Subdivision équipement Département (36 kWc en toiture)
- Puylagarde : Ancienne décharge (300 kWc au sol)
- Nègrepelisse : Délaissé usine d'eau potable (300 kWc au sol)

4. Des scénarios

Scénario « prudentiel » 2 MWc à horizon 2030

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
36 kWc (toiture)	1						1
100 kWc (toiture)	1	1	2	1	1	2	8
310 kWc (sol)			1		1		2
Total	2	1	3	1	2	2	11

Scénario « mobilisateur » 8 MWc à horizon 2030

Variante 1	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
36 kWc (toiture)	1	0	3	3	4	4	15
100 kWc (toiture)	1	2	3	4	5	5	20
310 kWc (sol)	2	1	3	2	3	5	16
Total	4	3	9	9	12	14	51

Variante 2	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
36 kWc (toiture)	2	2	5	5	5	6	25
100 kWc (toiture)	2	5	7	8	9	10	41
310 kWc (sol)	1	1	1	1	2	2	8
Total	5	8	13	14	16	18	74

Des modèles d'appui des collectivités locales

- Département du Lot : Prise de capital à hauteur de 10% du coût des projets

Après en avoir délibéré, le conseil départemental décide à l'unanimité de ses membres :

- de valider le principe d'une participation financière aux petits projets citoyens de production d'énergie renouvelable inférieurs à 250 kWc, pour un montant de parts sociales au capital des sociétés mises en place pour porter lesdits projets correspondant à 10 % du coût total d'investissement ;
 - de prendre une participation de 25 000 € dans le capital de la SCIC SAS Fil d'Ohm dont les statuts figurent en annexe ci-jointe ;
- Ouest Aveyron Communauté : Subvention (66 000 €) pour embauche 1^{er} salarié
- Commune de Laramière : Attribution de subvention aux habitants prenant des parts sociales dans la SCIC Enercoa

Qui est volontaire pour bâtir cet objectif ?

Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER)

Imposition versée aux collectivités locales :

- EPCI à fiscalité additionnelle (FA) : 50 % commune 50 % département
- EPCI à fiscalité professionnelle de zone (FPZ) : 50 % commune 50 % département
- EPCI à fiscalité professionnelle unique (FPU) ou MGP : 20 % communes 50 % EPCI 30 % départements

Pour les installations photovoltaïques dont la puissance de raccordement est supérieure à 100 kVA

- 3,394 € par kilowatt de puissance électrique pour les 20 premières années
- 8,16 € par kilowatt de puissance électrique au-delà de la 20^{ème} année

- Ex : Cloups Bergas (310 kWc pour 220 kVA)
- $220 * 3.394 = 747$ € les 20 premières années
- $220 * 8.16 = 1795$ € les années suivantes